

Norme internationale



6484

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Engins de terrassement — Décapeuses élévatrices — Évaluation volumétrique

Earth-moving machinery — Elevating scrapers — Volumetric rating

Première édition — 1980-10-15

CDU 621.878.6

Réf. n° : ISO 6484-1980 (F)

Descripteurs : matériel de terrassement, racleur, bol, mesurage volumétrique, détermination.

Prix basé sur 4 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 6484 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 127, *Engins de terrassement*, et a été soumise aux comités membres en août 1979.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Pologne
Australie	Finlande	Roumanie
Autriche	France	Royaume-Uni
Belgique	Italie	Suède
Brésil	Jamahiriya arabe libyenne	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Japon	USA
Égypte, Rép. arabe d'	Philippines	USSR

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Engins de terrassement — Décapeuses élévatrices — Évaluation volumétrique

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale établit une procédure d'approximation du volume d'un matériau typique transporté dans la benne d'une décapeuse élévatrice. Les volumes sont calculés d'après les dimensions intérieures de la benne et un volume représentatif dépassant la benne. Cette méthode d'évaluation a pour objet de fournir un moyen conséquent de comparaison des capacités; elle n'est pas destinée à définir les capacités réelles qui pourraient être observées dans toute application spécifique.

2 Référence

ISO 7133, *Engins de terrassement — Décapeuses — Terminologie*.¹⁾

3 Définitions

3.1 décapeuses élévatrices : Les décapeuses élévatrices sont dotées d'un mécanisme d'entraînement fixé à la benne de la décapeuse et servant à faciliter le chargement des matériaux.

3.2 composantes des décapeuses élévatrices : Celles-ci sont décrites aux figures 1, 2 et 3.

4 Évaluations volumétriques

4.1 Mise en place de la benne

4.1.1 La benne doit être mise en place de telle façon que la surface plane inférieure du fond soit horizontale ou le plus horizontale possible.

4.1.2 Le mécanisme de décharge du matériau doit être mis en place de façon à rendre la capacité volumétrique maximale.

4.1.3 Le mécanisme élévateur doit être mis en place de façon à avoir la moindre distance entre la lame coupante et la ligne des extrémités extérieures de l'élévateur. Cette mise en place doit être faite suivant les spécifications du constructeur.

4.2 Limites du volume ras :

4.2.1 Les surfaces intérieures des flancs de la benne.

4.2.2 La surface intérieure de l'arrière de la benne, ou mécanisme d'éjection.

4.2.3 Le fond de la benne.

4.2.4 Le plan, perpendiculaire à la surface antérieure de la lame coupante, qui traverse la ligne centrale de la poulie folle de l'élévateur. Voir figure 3.

4.2.5 Le plan, ou extension linéaire, des voies intérieures des palettes de l'élévateur adjacentes à la charge. Voir figure 3.

4.2.6 Le plan défini par les lignes moyennes. Les lignes moyennes sont des lignes horizontales au-dessus desquelles, lorsqu'on observe la benne de côté, il y a une surface du flanc de la benne égale à la surface hors-benne en dessous de ces lignes. Voir figure 3.

4.2.7 Les plans verticaux allant des surfaces intérieures des flancs de la benne au plan des lignes moyennes.

4.3 Limites du volume dépassant :

4.3.1 La surface horizontale supérieure du volume ras, voir 4.2.6.

4.3.2 Le plan, ou extension linéaire, du plan des voies intérieures des palettes de l'élévateur adjacents à la charge, voir 4.2.5.

4.3.3 Le plan tangent, allant du haut de la partie pleine à l'arrière de la benne, ou mécanisme d'éjection, à la voie des extrémités extérieures des palettes de l'élévateur. Le point de tangence se trouve à l'extrémité supérieure de l'élévateur. Voir figure 4.

L'inclinaison de ce plan ne peut pas être inférieure à 3 : 1 (18,4°) vers l'avant et vers le haut, à partir du haut de la partie arrière de la benne, ou mécanisme d'injection. Si l'inclinaison est inférieure à 3 : 1, ce plan de limite doit être défini comme en 4.3.4.

1) Actuellement au stade de projet.

4.3.4 Un plan de 3 : 1 d'inclinaison (vers l'arrière et vers le bas) tangent aux extrémités extérieures des palettes de l'élévateur et se terminant à l'intersection avec l'arrière de la benne.

4.3.5 Plans de 1 : 1 (45°) d'inclinaison vers l'intérieur et vers le haut à partir des lignes moyennes des flancs de la benne. Voir figure 5.

4.4 Le volume évalué est égal à la somme du volume ras et du volume dépassant.

4.5 L'effet des reliefs localisés — goussets, bras de l'éleva-

teur dans la benne de la décapeuse etc. — sur ces volumes doit être ignoré.

5 Expression des évaluations

5.1 Toute évaluation publiée doit être égale, à $\pm 3\%$ près, au volume déterminé par la présente procédure.

5.2 Les évaluations des volumes inférieurs à 10 m^3 doivent être exprimées à $0,1\text{ m}^3$ près, et celles des volumes supérieurs, à $0,5\text{ m}^3$ près.

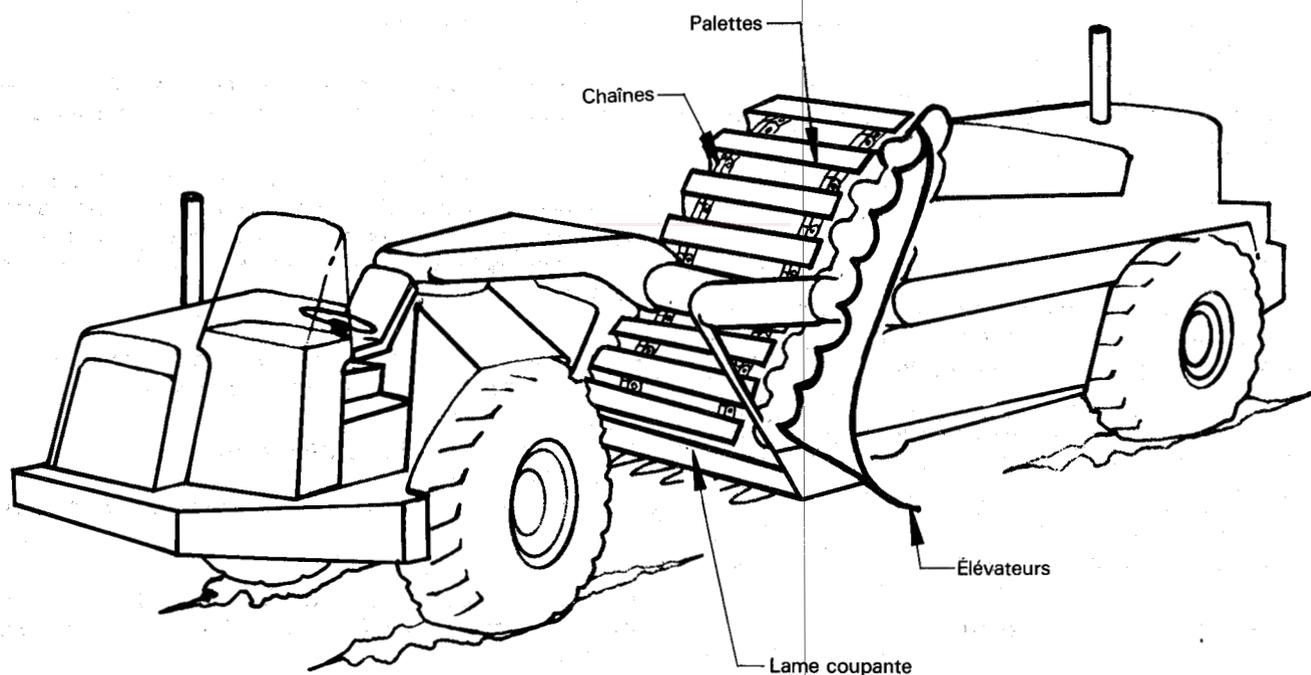


Figure 1 — Décapeuse élévatrice

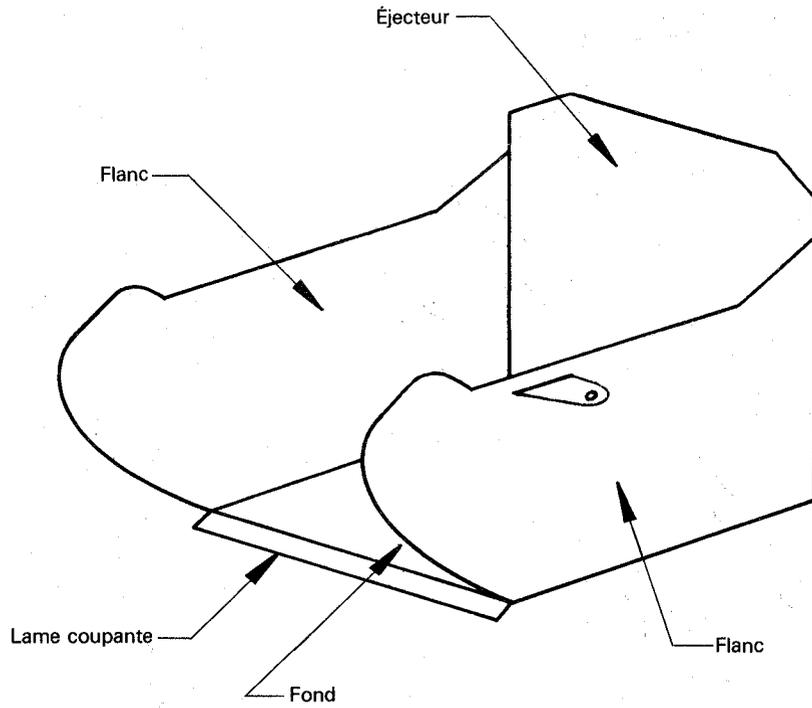


Figure 2 — Composantes de bennes de décapeuses

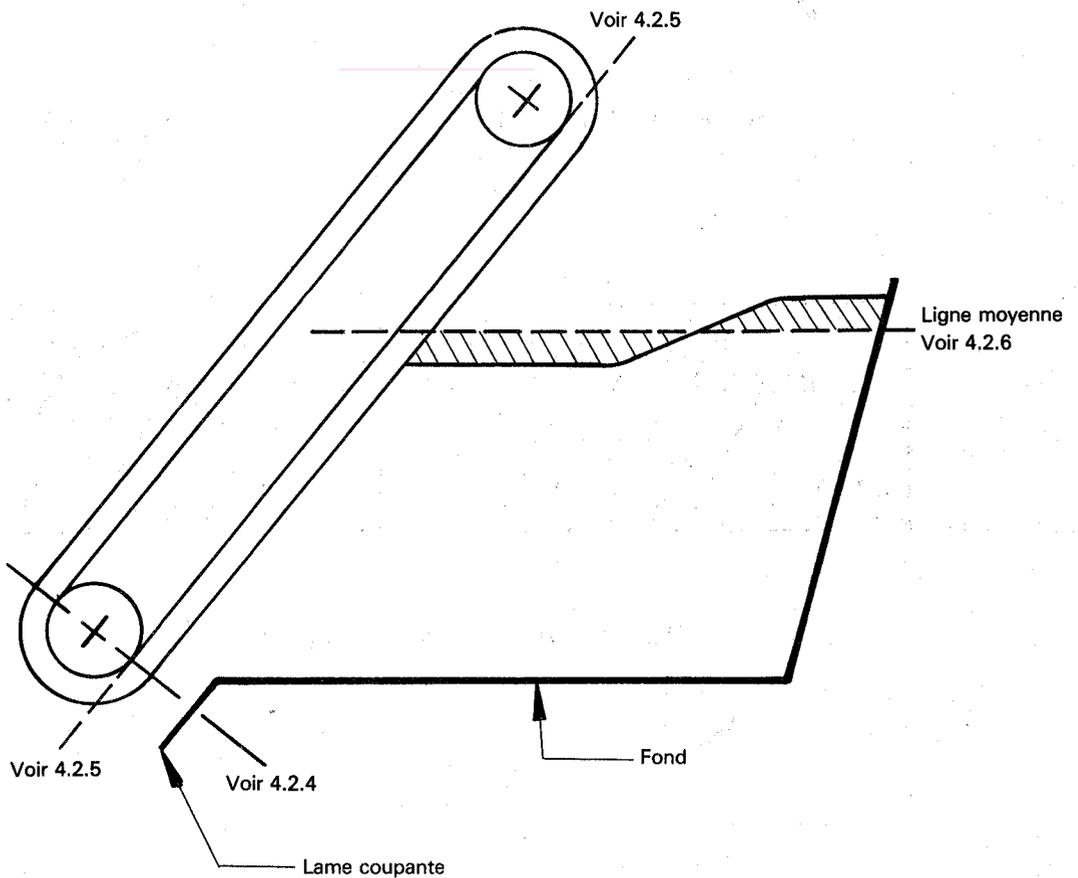


Figure 3 — Limites du volume ras; plans relatifs à la poulie folle et aux palettes de l'élévateur